

**CADRE DE REPONSE**

**Marché n°25 15**

**Ce document doit obligatoirement être utilisé par les candidats pour répondre à l’offre. Ils y joindront des exemples de réalisation.**

**Objet : PRESTATION DE SERVICE D’EXPERTS DANS LE CADRE**

**DU BELC ÉTÉ 2025 – LOT N°2**

**Sommaire**

[A. Critère 2 : Qualité de la formation initiale et de la formation continue (15 points) 2](#_Toc185859299)

[B. Critère 3 : Qualité et variétés de l’expérience en lien avec l’habilitation (30 points) 2](#_Toc185859300)

[C. Critère 4 : Qualité et variété de l’expérience en lien avec le domaine d’enseignement et d’évaluation du français langue étrangère (25 points) 2](#_Toc185859301)

Ce document a pour objet d’obtenir, des candidats, des réponses homogènes et comparables dans le contenu des dossiers d’offre. Il est demandé de ne pas apporter de modifications à la structure de ce cadre de réponse.

# Critère 2 : Qualité de la formation initiale et de la formation continue (15 points)

Le candidat décrit son parcours de formation initiale et continue. *[cf. portfolio : documents n°2 et 3].*

Le niveau attendu du candidat est un master en didactique du FLE ou équivalent. *[cf. portfolio : document n°2].*

Le candidat joint à son offre les documents justifiant de son niveau de formation (initiale et continue) *[cf. portfolio : documents n°4 et 5].*

# Critère 3 : Qualité et variétés de l’expérience en lien avec l’habilitation (30 points)

Le candidat décrit la qualité et la variété des expériences qu’il possède en lien avec l’habilitation. *[cf. portfolio : documents n°6.i, 7.i, 8.i, 9 et 10].*

Le candidat justifie :

-avoir animé des formations de première habilitation pour « Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation » couvrant du A1 au C2 ;

- avoir participé en tant qu’examinateur-correcteur à des sessions DELF-DALF.

Pour cela, le candidat joint à son offre :

-des retours d’expériences des stagiaires (ex : enquêtes de satisfaction, etc.) après animation de stages d’habilitation ;

-des justificatifs d’employeurs après animation de stages d’habilitation ;

-des recommandations des commanditaires après animation de stages d’habilitation ;

-Des recommandations des commanditaires après correction et examination lors de sessions DELF-DALF ;

-une liste de publications en lien avec le domaine de l’évaluation du français langue étrangère ;

- éventuellement l’attestation de « Habilitation d’examinateur-correcteur DELF-DALF – A1 à C2 ».

# Critère 4 : Qualité et variété de l’expérience en lien avec le domaine d’enseignement et d’évaluation du français langue étrangère (25 points)

Le candidat décrit la qualité et la variété des expériences professionnelles qu’il possède en lien avec le domaine d’enseignement et d’évaluation du français langue étrangère *[cf. portfolio : documents n°6.ii, 7.ii et 9].*

Il joint à son offre :

* des retours d’expériences des stagiaires (ex : enquêtes de satisfaction, etc.) dans le cadre de formation dans le domaine du français langue étrangère ;
* des justificatifs d’employeurs après animation de formations dispensées dans le cadre de formation dans le domaine du français langue étrangère. ;
* une liste de publications en lien avec le domaine de l’enseignement du français langue étrangère.